

Titre professionnel agent(e) de maintenance en chauffage



Objectif et débouchés :

L'agent de maintenance intervient dans le respect des contrats, des réglementations et du développement durable.







Il assure les contrôles nécessaires sur le plan de la sécurité, de la qualité des rejets dans l'environnement et des performances des appareils en termes de consommation énergétique.

Il intervient généralement seul chez l'utilisateur. Il est autonome tout en étant placé sous le contrôle direct d'un responsable à qui il retransmet toute information relative à son activité. Il peut intervenir en équipe lors d'interventions nécessitant la présence de plusieurs agents de maintenance. Il est amené à effectuer des interventions dans un contexte à risques : liés à la présence de gaz et de produits de combustion, à la manipulation d'équipements électriques sous tension, à des déplacements fréquents en voiture, à des positions de travail inconfortables et à la manutention de charges en espaces encombrés. Ces interventions nécessitent une attention soutenue. Il devra, pour certaines de ces interventions, disposer d'une habilitation électrique. Il réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS, s'il existe, ou du plan de prévention.

L'exercice du métier comporte des horaires irréguliers liés aux urgences et aux astreintes. Il fournit au client, en sa qualité de représentant de son entreprise, toute explication concernant ses interventions. Il est confronté à des équipements caractérisés par de fortes évolutions technologiques et d'une large diversité qui l'obligent à se former en permanence. Il fait souvent face à des situations imprévues.

Financier : Collectivité territoriale - Conseil régional

Modalités alternance : Non renseigné

 ÉLÉMENTS DU PROGRAMME 
Conforme au référentiel.
 CONDITIONS D'ADMISSION 
Prérequis: Aucune Modalités de recrutement: sur entretien - sur test
 ORGANISATION DE LA FORMATION 
Modalités d'entrées sorties : Entrées/Sorties à dates fixes Lieu de formation : AFPA Normandie - Direction Régionale Zone Industrielle N°2192 rue Lakanal 27000 EVREUX Durée de la formation En centre: 900 heures En entreprise: 131 heures Total: 1031 heures Rythme: Temps plein continu Modalités pédagogiques: Formation en groupe (non personnalisable) Inscription & Renseignements Contactez l'organisme de formation pour connaître les dates AFPA Normandie - Direction Régionale Rue de RoselCS 45052 14050 CAEN CEDEX 4 Tél.: 0231300143 - Courriel: benedicte.morel@afpa.fr En savoir plus sur le site internet de l'Errefom [1]

Dernière mise à jour le : 24/07/2017

Retour

Nouvelle recherche

Liens

[1] http://www.trouvermaformation.fr/detail_fiche.jsp?type=afm&id=A812655